

3 septembre 2020

Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la motion du 6 juin 2018 de M^{mes} et MM. Thomas Zogg, Jean-Luc von Arx, Anne Carron, Yasmine Menétrey, Jean-Pascal Cattin, Laurence Corpataux, Hélène Ecuyer, Sami Gashi, Uzma Khamis Vannini, Didier Lyon, Amar Madani, Pierre Scherb, Albane Schlechten, Jean-Philippe Haas et Daniel Sormanni: «Pour un espace adapté aux jeunes dans le quartier des Eaux-Vives».

Rapport de M^{me} Delphine Wuest.

Cette motion a été renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement le 20 juin 2018. La commission s'est réunie le 19 mars, les 2 et 30 avril et le 21 mai 2019, sous la présidence de M^{me} Brigitte Studer. Les notes de séances ont été prises par M. Christophe Vuilleumier, que la rapporteuse remercie pour son travail.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la densification urbaine importante d'un quartier populaire comme les Eaux-Vives où résident près de 30 000 personnes et le manque d'espaces destinés spécifiquement à la jeunesse;
- que la question de la place des jeunes en société doit figurer parmi les priorités de la politique municipale en Ville de Genève;
- les tensions inhérentes qui surviennent régulièrement dans la cohabitation entre l'ensemble des habitants faute d'avoir un endroit approprié pour les jeunes, à l'exception des préaux d'écoles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de trouver un espace aménageable encore disponible dans le quartier des Eaux-Vives;
- de présenter une ou plusieurs propositions d'aménagements dédiés spécialement à la jeunesse.

Séance du 19 mars 2019

Audition de M. Thomas Zogg, motionnaire

M. Zogg déclare que cette motion est partie d'une table ronde portant sur la question. Ce quartier compte 35 000 habitants et les jeunes se retrouvent dans

des lieux peu adaptés comme dans le préau de l'école primaire des Eaux-Vives, celui de l'école des Vollandes ou la poste. L'idée est de lancer un projet en sensibilisant les jeunes au respect de l'environnement et aux déchets. Il indique qu'il y a peu d'études portant sur ces thématiques en Suisse si ce n'est celle de Juvenir financée par le cafetier Jacobs. Cette motion aurait pu être renvoyée à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse mais il a préféré la renvoyer à la commission de l'aménagement et de l'environnement afin d'avoir un retour concret.

M. Zogg rappelle qu'il est difficile de trouver des aménagements spécifiques pour les jeunes de moins de 25 ans; les deux questions fondamentales étant: que fait-on, et où le fait-on? Il évoque le parc La Grange, la nouvelle gare des Eaux-Vives et l'arrière-cour du théâtre Am Stram Gram en observant que ce dernier lieu semble être le plus adéquat bien qu'il y ait un bâtiment d'habitation qui pourrait être ennuyé par les nuisances sonores et des problématiques de salubrité. Il a imaginé une salle polyvalente ou des projets alternatifs comme le skate park de Plainpalais; il pense qu'il pourrait être intéressant de proposer un aménagement de ce type, couvert, de nature sportive. Il évoque encore l'aménagement du parc Trembley qu'il trouve très onéreux mais intéressant, tout comme le skate park de la Praille ou la zone multisports d'Aire-la-Ville. L'idéal serait d'avoir un terrain de sport d'un côté et un abri couvert de l'autre.

M^{me} Schlechten, cosignataire, déclare que son groupe venait de rencontrer les habitants du Petit-Saconnex lorsque cette motion lui a été soumise. Elle ajoute ne pas se rallier au postulat portant sur les déchets ni à la remarque sur les nuisances nocturnes. Cela étant, elle mentionne que la salle communale des Eaux-Vives sera bientôt inutilisée et qu'outre le parc, il pourrait être intéressant de réfléchir aux lieux existants. Elle pense qu'il y a effectivement de réels besoins dans ce quartier.

Un commissaire pense qu'il sera nécessaire de réfléchir à l'encadrement et à l'entretien de ces lieux.

Une commissaire remarque que le bord du lac est un lieu idéal dans le quartier des Eaux-Vives; elle observe par ailleurs que les voies couvertes de Saint-Jean sont très occupées par les jeunes. Les jeunes apprécient visiblement se trouver à l'extérieur. Elle se demande si proposer un espace permettra de résoudre des problématiques d'accompagnement, et si un travailleur social sera nécessaire.

M. Zogg répond avoir passé des heures à écouter les jeunes des Eaux-Vives; cette motion est le fruit d'un long travail. Il y a pour le moment des tensions à l'égard du voisinage et sur des questions de salubrité. Il pense qu'il faut mettre en place une structure d'accompagnement en collaboration avec la police municipale et la maison de quartier, et ne pas laisser les jeunes livrés à eux-mêmes, mais leur proposer une solution basée sur un contrat de confiance.

Une commissaire demande pourquoi spécifier ce quartier alors que la problématique concerne tous les quartiers. Elle se demande pourquoi ces jeunes se rendent dans les lieux évoqués et non au bord du lac ou dans le parc La Grange. Elle suggère d'utiliser la place du Pré-l'Evêque pour réaliser ce projet.

M. Zogg répond que développer ce projet à l'ensemble de la ville serait très ambitieux. Il n'y est pas opposé et pense qu'il serait intéressant d'auditionner les jeunes des Eaux-Vives.

Une commissaire remarque que les jeunes aiment retourner dans le préau de leur ancienne école. Elle demande ensuite si les travailleurs sociaux envisagés seraient en lien avec ceux du quartier.

M. Zogg répond qu'il y a beaucoup de problèmes et que toutes les personnes qui souhaitent améliorer la situation sont les bienvenues.

Une commissaire demande comment sont envisagés les horaires d'un lieu de ce type: le parc a des horaires d'ouverture.

M. Zogg répond que les préaux d'école sont également soumis à des horaires.

Séance du 2 avril 2019

La présidente indique que M. Zogg a proposé que la commission auditionne la maison de quartier des Eaux-Vives ainsi qu'un jeune qui a participé à un moment de réflexion sur la situation des jeunes, M. Jérôme Malon. Elle ajoute que M^{me} Alder a suggéré de ne pas être entendue et proposé que la commission reçoive plutôt M. Serge Mimouni, M^{me} Stéphanie Pédat et M. Philipp Schroft du Service social (SOC); ils pourront venir avec M^{me} Widmer.

L'audition du SOC est acceptée à l'unanimité par 14 oui (2 MCG, 1 UDC, 2 PLR, 2 PDC, 1 Ve, 4 S, 2 EàG).

Séance du 30 avril 2019

Audition de M. Serge Mimouni, directeur adjoint du département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS), M. Philipp Schroft, chef du Service social (SOC) et M^{me} Stéphanie Pédat, adjointe de direction au Service de la jeunesse (SEJ)

La présidente accueille M. Mimouni et M^{me} Pédat.

M^{me} Pédat mentionne que le département partage la préoccupation qui est exprimée dans la motion M-1359. Elle rappelle que la maison de quartier des Eaux-Vives et La Source sont les deux entités proposant des activités pour les jeunes aux Eaux-Vives. Il y a par exemple un work-out sous forme mobile, en attendant qu'un

lieu fixe idéal soit déterminé. Cette installation sera placée vers la nouvelle plage des Eaux-Vives cet été. Elle ajoute que des actions pour les jeunes de 15 à 25 ans sont proposées le dimanche de 14 h à 18 h à l'école des Vollandes et le mardi 20 h à 22 h au cycle de la Florence, notamment des salles de football, ainsi que des salles de boxe à Ferdinand Hodler les mercredis et dimanches soir. Elle précise que les personnes qui viennent pratiquer la boxe sont autant des garçons que des filles.

Elle évoque ensuite la plage des Eaux-Vives qui doit ouvrir partiellement cet été, un chalet avec des chaises longues sera disposé à l'entrée de la plage sous gestion des travailleurs et travailleuses sociaux hors murs (TSHM). Le work-out sera placé à côté de ce chalet. Un grill y sera également mis à disposition de toute la population, une fois par semaine et sous réserve d'obtention d'autorisation. Elle présente ensuite le projet «pense à ton soss» qui effectue des actions de prévention et vise à favoriser la cohabitation dans l'espace public entre les jeunes et le reste de la population; les jeunes seront encadrés par des équipes de professionnels de La Source, des TSHM et de la maison de quartier des Eaux-Vives. De la prévention sera faite auprès des groupes de jeunes tant sur la consommation d'alcool que sur le littering; on observe que la prévention par les pairs fonctionne généralement bien. Cette équipe sera mobile en fonction des lieux de rencontre des jeunes.

M^{me} Pédât évoque ensuite le projet de la gare des Eaux-Vives en déclarant qu'il est prévu d'y créer un espace dédié à la jeunesse, qui sera ouvert tant pour les maisons de quartier que pour les associations. Elle précise que des locaux de musique, des espaces polyvalents et une salle de concert seront proposés. Elle signale encore que la police municipale déconseille de faire une phase test dans le parc des Eaux-Vives pour placer un work-out.

Une commissaire, qui a travaillé à La Source, demande si les temps de travail des moniteurs et des animateurs sont augmentés durant les périodes les plus chargées. Elle se souvient que l'extrémité de la rue du Lac avait été fermée pour La Source afin d'y développer des activités et elle demande ce qu'il en est de nos jours et des activités spécifiques pour les filles.

M^{me} Pédât répond que les parents préfèrent inscrire leurs enfants à la journée avec un cadre assuré, mais elle mentionne qu'il y a également des parents qui s'organisent à la dernière minute. Elle ajoute que l'offre répond aux deux demandes. Elle signale ensuite que le développement d'activités pour les filles est un défi en observant le risque que ces activités soient quelque peu stéréotypées. Elle ne croit pas qu'il y ait d'activité idéale. Elle ajoute que les filles sont très présentes pour les petits jobs mais elle remarque que l'accueil libre est plus difficile pour elles puisque la majorité des personnes sont des garçons.

Un commissaire demande quels sont les moyens existants pour appréhender les situations. Il remarque que l'interrogation porte en fin de compte sur les jeunes qui ne fréquentent pas véritablement les infrastructures municipales et il

demande quelles pourraient être les solutions pour cette population qui pose des problèmes d'éducation.

M^{me} Pédat déclare que les jeunes dont on parle sont justement le cœur des préoccupations des TSHM. Les outils existants sont les petits jobs qui permettent de créer des liens, les salles de sport et des activités. Le travail des TSHM est de déterminer la situation du jeune.

M. Mimouni déclare que son département appelle de ses vœux une meilleure coordination, notamment avec le Canton. Il pense qu'il serait nécessaire que le canton et la Ville de Genève coordonne mieux leurs efforts afin de pouvoir accompagner des cas individuels de jeunes faisant face à des problématiques sociales et familiales. Les résultats seraient en effet meilleurs si la coordination était améliorée et les liens avec les jeunes plus soutenus et plus fréquents.

Un commissaire signale qu'il ne sera pas possible d'avoir de la musique amplifiée sur la plage des Eaux-Vives; il demande ce qu'il en sera dans le périmètre du work-out.

M^{me} Pédat répond qu'une autorisation a été octroyée avec une limite de décibels. Les animations proposées seront encadrées par des TSHM.

Le même commissaire évoque les agressions commises dans le parc des Eaux-Vives par des jeunes; il demande si des solutions ont été dégagées.

M^{me} Pédat répond que c'est la police qui s'occupe des cas d'agression. Elle ajoute que le projet «pense à ton soss» devrait être à l'écoute de ces jeunes.

Un commissaire remarque que la surdensification est constante et il observe année après année des petits problèmes émerger, et ces problèmes qui se cumulent aboutissent finalement à des problèmes plus conséquents.

M^{me} Pédat signale que le Service de la jeunesse est très attentif aux questions de surdensification et notamment à la gare des Eaux-Vives qui va exercer une réelle attractivité sur les jeunes.

Un commissaire demande si les projets évoqués pour les Eaux-Vives ne concernent que ce quartier ou l'ensemble de la ville.

M^{me} Pédat répond que les salles de sport existent dans tous les quartiers. Elle ajoute que «pense à ton soss» est un projet pilote, et le work-out mobile une expérience qui devrait être développée également aux Franchises.

Le même commissaire demande si des débriefings réguliers sont organisés avec les jeunes.

M^{me} Pédat répond que si les jeunes ne participent pas, ces projets ne peuvent pas fonctionner; le débriefing doit être constant. Elle rappelle par ailleurs que les groupes évoluent.

Une commissaire s'étonne que l'espace dédié aux jeunes à la gare des Eaux-Vives ne soit prévu qu'en 2022. Elle croit savoir qu'aucun espace n'a été prévu pour les jeunes dans le cadre de la Nouvelle Comédie.

M. Mimouni répond qu'une crèche et un centre de maintien à domicile de l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) sont prévus dans le cadre de la gare des Eaux-Vives.

La même commissaire observe que les animations autour de la gare des Eaux-Vives seront donc plus extérieures au début.

M^{me} Pédat répond qu'il faudra faire au mieux.

M. Mimouni répète que le ratio de TSHM par rapport à la population en ville de Genève est très bas.

La même commissaire demande s'il y a un pourcentage établi en fonction des évolutions démographiques.

M. Mimouni répond que cela dépend des maisons de quartier et de leurs projets.

M^{me} Pédat signale que les besoins diffèrent également en fonction des quartiers.

Pour M. Mimouni, ces réflexions sont de vrais enjeux, notamment dans le cadre de la gare des Eaux-Vives.

Séance du 21 mai 2019

Audition de M^{me} Noémie Lonardo et M. Jean-Yves Parichon, animateurs à la maison de quartier des Eaux-Vives (MQEV), M^{mes} Alessandra Arba et Laetitia Hertz, membres du comité de la MQEV, M. Alexander Faris, animateur de l'association La Source, et M. Jérôme Mallon, architecte du collectif AIDEC

M^{me} Lonardo déclare que la situation des jeunes aux Eaux-Vives entraîne des réflexions depuis des années, les jeunes observant en l'occurrence le manque de place dans le quartier et les amendes dont ils sont victimes en raison des nuisances qu'ils occasionnent. Une coordination jeunesse a été organisée avec un débat entre jeunes et habitants, créée en avril 2018, le but étant de déterminer la place des jeunes dans le quartier.

M. Mallon déclare que plusieurs jeunes sont prêts à s'investir dans un projet associatif et la création d'un lieu qui leur serait dédié. Ce lieu serait un ancrage pour le quartier; plusieurs possibilités ont été évoquées. Le parc de la Clairière est revenu à plusieurs reprises dans les discussions, et il trouve que ce lieu ferait sens. Il signale que ce sont les temps administratifs qui dérangent le plus les jeunes. Il explique ensuite que différentes pistes de recherche ont été déterminées en répétant que l'idée est de placer les jeunes comme porteurs de projet.

M^{me} Lonardo ajoute que ce projet est organisé en lien avec la maison de quartier, La Source et les TSHM.

M. Faris rappelle que La Source est dédiée aux adolescents alors que la maison de quartier est tout public. L'idée de ce projet n'est pas de développer un espace de beuverie mais bien de permettre aux jeunes de trouver leur place dans le quartier. Il rappelle que toutes les écoles sont fermées le soir, tout comme le parc de la Clairière, ainsi tous les espaces publics sont fermés la nuit dans ce quartier.

Un commissaire rappelle que les travaux de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) se terminent et qu'une place publique y est prévue. Ce n'est pas négligeable. Par ailleurs, la villa Ambrosetti est proche et il existe un petit parc.

M^{me} Lonardo répond qu'il s'agit justement du parc de la Clairière, qui est fermé le soir par des Securitas.

Un commissaire demande si les cabanons qui sont proposés dans les pistes de recherche existent déjà et comment ils sont financés.

M. Mallon répond que c'est une image développée avec les jeunes, sachant que cela pose de nombreuses questions, de gouvernance notamment. Il s'agit de pistes de recherche.

M^{me} Lonardo ajoute que la maison de quartier travaille beaucoup avec la réalisation du CEVA mais que la place envisagée prévue ne sera utilisable qu'en 2025.

M. Faris ajoute qu'il y a une population qui est demandeuse d'une solution sur le court terme.

Un commissaire demande s'il y a de nombreux habitants qui se plaignent aux Eaux-Vives des nuisances occasionnées par les jeunes. Il souhaite aussi savoir combien de jeunes sont suivis par La Source.

M. Faris répond que la coordination de La Source suivait une quarantaine de jeunes et que le noyau maintenant est de dix personnes représentant quelque 50 jeunes. Par ailleurs, des débats sont organisés afin de créer des rencontres et d'adoucir les relations. On essaie de multiplier ces occasions.

M^{me} Lonardo ajoute que les jeunes ont la volonté de créer des fêtes ou un lieu de rencontre, qui leur permettrait d'inviter également les habitants.

Un commissaire observe qu'une phase test avec un work-out avait été proposée à la Clairière mais que cela n'a pas abouti. D'autre part, elle se demande si le toit d'Am Stram Gram n'est pas sous-utilisé.

M. Faris répond que le work-out était dans le parc des Eaux-Vives.

M^{me} Lonardo observe à cet égard que les jeunes ne voulaient pas être excentrés et souhaitaient investir le parc de la Clairière.

Concernant le toit d'Am Stram Gram, M. Faris répond qu'il est fermé. L'ouvrir le soir poserait problème puisque la maison voisine a ses fenêtres en plein dessus. Le quartier des Eaux-Vives est très dense et ne permet pas d'offrir d'espace dégagé.

Une commissaire remarque que la place des Eaux-Vives est à l'intérieur du quartier et qu'elle doit faire l'objet d'un aménagement d'ici quelques années. Ce pourrait être un lieu à investir.

M. Faris mentionne que les jeunes vont au bord du lac durant la belle saison et se replient dans le quartier en hiver.

Une commissaire demande si des activités avec stands et marché sont encore réalisées dans la rue du Lac, devant l'arcade du Crado. Elle se demande également si les potentiels des uns et des autres sont mis en valeur pour le recours à des locaux autogérés.

M. Faris acquiesce. Il estime cependant que la rue du Lac n'est pas la plus propice. Cela étant, il remarque que certains jeunes ne peuvent pas proposer de contrepartie culturelle et ne bénéficient donc pas des locaux autogérés.

M^{me} Lonardo remarque que la réflexion a permis de développer l'idée de lieux proposant des couverts et faisant l'objet de contrôles par les pairs.

Une commissaire demande combien il y a de filles dans le groupe qui souhaitent s'investir.

M^{me} Lonardo répond qu'il n'y en a pas.

La même commissaire demande si cela n'est pas un problème. L'occupation de l'espace public par les femmes est une question de plus en plus forte, et elle se demande comment ces jeunes peuvent imaginer un espace mixte sans filles.

M^{me} Lonardo répond que le projet de prévention par les pairs qui va tourner avec un animateur va se développer, et elle observe que sur les six jeunes, il y a deux filles.

M. Faris répond que les filles ont été présentes lors du débat et il pense que si une nouvelle dynamique est mise en place, leur présence sera renouvelée.

M^{me} Lonardo ajoute qu'une prévention sur les violences de genre a été proposée, ce qui a été très bien perçu.

La même commissaire demande pourquoi ne pas rester au bord du lac avec une structure mobile.

M^{me} Lonardo répond que c'est bien ce qui est proposé mais dans le parc. Elle ajoute qu'il ne faut pas créer de besoin en été puisque les jeunes ont des solutions à ce moment de l'année.

M. Faris observe que proposer un endroit fermé ne serait pas pertinent.

M^{me} Lonardo remarque que ce sont des auvents qui ont été imaginés. Il ne faut effectivement pas mettre à disposition des lieux chauffés toute la nuit. Il ne faut pas créer un espace de consommation. Le groupe de travail s'est arrêté à ce niveau de réflexion.

Une commissaire se dit acquise à l'idée de trouver une solution rapidement. Elle pense qu'il est nécessaire de créer un repère pour ces jeunes, mais un repère qui soit ouvert. Elle se demande alors combien il faudrait d'espaces.

M. Faris répond qu'un premier espace serait déjà une bonne chose. Il ajoute qu'un second espace aux Tulipiers serait également nécessaire.

M^{me} Lonardo ajoute que l'idée est que les jeunes s'investissent dans la construction du lieu.

Une commissaire demande combien de jeunes pourraient fréquenter ce genre de lieu, et si l'ambiance est calme.

M. Faris répond que les jeunes sont très proches au sein des Eaux-Vives et il mentionne qu'ils sont vingt à soixante, selon les moments. Ce sont des jeunes avec toutes les réalités de leur âge, mais des liens et des contacts existent avec eux.

Une commissaire demande ce qu'il en serait de l'électricité, des égouts et du chauffage. Elle pense que des toilettes seraient nécessaires.

M^{me} Lonardo répond que l'idée est de créer un lieu de rencontre et non un habitat.

Une commissaire remarque que c'est un lieu où s'abriter des intempéries qui est envisagé.

M. Faris acquiesce et répond qu'il serait effectivement judicieux d'installer des toilettes.

La même commissaire rappelle qu'un espace est prévu à la gare des Eaux-Vives.

M^{me} Lonardo répond que ce sera un espace public.

M. Faris mentionne que les problématiques de nuisances seront les mêmes.

La même commissaire se demande s'il ne faudrait pas proposer un lieu à la place du Pré-l'Evêque ou à la place des Eaux-Vives qui sont des lieux déjà bruyants.

M^{me} Lonardo répond qu'il y a un travail à faire avec les jeunes afin de leur apprendre à gérer les nuisances et elle n'est pas certaine que renvoyer ces jeunes dans des lieux bruyants soit très judicieux. Elle répète que les idées avancées proposent des structures démontables; cet aspect est un avantage qui permet de faire des expériences dans des lieux différents.

Un commissaire observe qu'il faudrait tout simplement que les parcs ne soient pas fermés le soir.

M. Faris acquiesce.

La présidente remarque que ce parc de la Clairière dépend de privés puisque ce sont des Securitas qui le ferment. Elle se demande si des démarches ont été entamées auprès des propriétaires.

M^{me} Lonardo ne peut pas répondre à cette question mais il y a un panneau de la Ville de Genève.

Discussion et votes

Une commissaire du Parti libéral-radical déclare que la cause est bonne et l'urgence évidente avec un travail mené en amont. Il n'y a pas de raison d'attendre.

Un commissaire du Mouvement citoyens genevois déclare qu'il est nécessaire de trouver une solution pour l'hiver et il votera en faveur de ce projet.

Une commissaire d'Ensemble à gauche annonce que son groupe votera en faveur de cette motion avec un amendement visant à encourager la mixité. Elle ajoute qu'il serait judicieux qu'il y ait autant de filles que de garçons dans ce groupe.

Une commissaire du Parti socialiste propose alors l'amendement suivant: «de veiller à la mixité dans toutes les phases du projet». Elle ajoute que la notion de participation et d'intégration des acteurs lui semble importante. Elle propose dès lors d'ajouter aussi «en concertation avec les jeunes du quartier, les habitants et les différents acteurs concernés».

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien déclare que son groupe soutiendra la motion qui s'adresse prioritairement au Conseil administratif. Il observe en outre que cette problématique est similaire dans d'autres quartiers et que la question de la gestion des lieux est importante. La motion demandant de trouver des lieux, il n'est pas certain de pouvoir soutenir les différents amendements, même si les idées sont bonnes.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre constate que plusieurs arguments évoqués ne relèvent pas de cette motion, qui est selon lui purement

émotionnelle. Il ajoute qu'elle devrait être mise en lien avec la motion M-1269, «Rendons la rue aux enfants», puisque dans un cas comme dans l'autre la population peine à trouver sa place. Il pense que cette motion est trop précise et suggère l'amendement suivant: «pour un espace adapté aux jeunes dans tous les quartiers». La police municipale n'a rien à faire dans cette affaire, sa mission relevant de faire respecter le calme. Il répète que le problème relève finalement de la surdensification.

Une commissaire Verte déclare que son groupe votera l'amendement sur la mixité ainsi que le second amendement sur la concertation.

La présidente pense que, même s'il faut réfléchir à l'ensemble de la ville, il serait intéressant de prendre en compte ce projet dans le cadre des Eaux-Vives dont les jeunes se sont mobilisés pour mener un travail en amont. Si une expérience positive se dégage, il sera toujours possible de développer plus avant ces principes.

Une commissaire du Parti libéral-radical annonce qu'elle s'abstiendra sur l'amendement proposé. La municipalité a une responsabilité à l'égard de ces jeunes adultes. Son groupe acceptera cependant l'amendement de l'Union démocratique du centre.

Votes

La présidente passe au vote du premier amendement: «de veiller à une mixité à toutes les phases d'élaboration du projet».

Cet amendement est accepté par 11 oui (2 MCG, 1 Ve, 4 S, 2 PDC, 2 EàG) et 4 abstentions (3 PLR et 1 UDC).

La présidente passe au vote du deuxième amendement: «en concertation avec les jeunes du quartier, les habitants et les différents acteurs concernés».

Cet amendement est accepté par 13 oui (2 MCG, 1 UDC, 1 Ve, 4 S, 2 PDC, 2 EàG et 1 PLR) et 2 absentions (PLR).

La présidente passe au vote du troisième amendement, à savoir l'ajout d'une troisième invite: «d'envisager une telle approche dans tous les quartiers de la ville».

Cet amendement est accepté à l'unanimité par 15 oui (2 MCG, 1 UDC, 1 Ve, 4 S, 2 PDC, 2 EàG et 3 PLR).

La présidente passe au vote final de la motion M-1359.

La motion M-1359 ainsi amendée est adoptée à l'unanimité par 15 oui (2 MCG, 1 UDC, 1 Ve, 4 S, 2 PDC, 2 EàG et 3 PLR).

PROJET DE MOTION AMENDÉE

Considérant:

- la densification urbaine importante d'un quartier populaire comme les Eaux-Vives où résident près de 30 000 personnes et le manque d'espaces destinés spécifiquement à la jeunesse;
- que la question de la place des jeunes en société doit figurer parmi les priorités de la politique municipale en Ville de Genève;
- les tensions inhérentes qui surviennent régulièrement dans la cohabitation entre l'ensemble des habitants faute d'avoir un endroit approprié pour les jeunes, à l'exception des préaux d'écoles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de trouver un espace aménageable encore disponible dans le quartier des Eaux-Vives;
- de présenter une ou plusieurs propositions d'aménagements dédiés spécialement à la jeunesse et de veiller à une mixité à toutes les phases d'élaboration du projet, en concertation avec les jeunes du quartier, les habitants et les différents acteurs concernés;
- d'envisager une telle approche dans tous les quartiers de la ville.